



Bulletin municipal N°184

Juin 2018

Informations pratiques

Horaires d'ouvertures

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h00
Jeudi 14h00 - 19h00

Coordonnées:

Tél 05 61 84 22 22
Mel : roqueseriere.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.roqueseriere.fr

Bibliothèque:

Mardi : 16h30 - 18h30

Déchetterie de Garidech:

La semaine : 9h00 - 11h50 / 14h00 - 18h00
Le dimanche : 9h00 - 11h50 / 13h00 - 17h30
Fermeture : le mardi, jeudi et jours fériés

Ramassage des ordures

(sortir les poubelles la veille)
Déchets ménagers: poubelle noire tous les mardis matin.
Tri sélectif: poubelle jaune tous les vendredis des semaines paires.

Edito:

Un peu pluvieux, ce printemps !

Vivement une période un peu estivale, que l'on puisse investir nos terrasses et nos jardins, et profiter des longues fins de journées du mois de juin.



Cette année, notre Marianne a profité du printemps pour déménager, le premier mai, dans sa nouvelle salle du conseil. Le centre du village a changé : la mairie est maintenant accolée aux bâtiments scolaires, avec un jardin d'enfant, et une cour d'école agrandie. C'est une part importante des travaux inscrits dans le programme 2014/2020 qui est en voie d'achèvement.

Le printemps 2018 voit également l'aboutissement de notre demande de classement de la route communale de Saint Sulpice en voie départementale. Au nom de la population toute entière, je tiens ici à remercier publiquement le président Méric, et le vice-président Sans, qui ont considéré que l'impact de la réalisation de la ZAC des Portes du Tarn sur le trafic routier local, justifiait cette prise en charge. Le jeudi 7 juin le conseil départemental sur proposition du président, vient d'accepter ce classement. A noter qu'à titre exceptionnel, le département ne demande aucune contrepartie à la commune. Nous avons apprécié la qualité du dialogue qui a permis d'arriver à cette décision, et la tenue des nombreuses réunion de terrain, organisées à Roquesérière par Christian Sans, vice-président de la commission permanente, chargé des routes, des infrastructures et réseau, élu du canton de Cazères, avec Antoine Bonilla secrétaire à la voirie et aux transports, élu du canton de Muret, Didier Cujives conseiller départemental de notre canton et les responsables du services des routes du département et de notre communauté des communes. Merci encore au conseil départemental pour le soutien apporté à la commune de Roquesérière.

Nous savons tous que notre actualité ne peut être constituée que de bonnes nouvelles. Nous avons pensé que les travaux de rénovation énergétiques et d'accessibilité de la maison des associations pourrait être effectués cet été pour nous permettre de mener à son terme le déploiement du réseau de chaleur. Ce ne sera pas le cas : le nombre d'entreprises intéressées pour réaliser ce chantier en période estivale n'est pas suffisant et les marchés publics nécessaires ne peuvent être établis. Une nouvelle consultation est donc organisée, avec comme perspective une réalisation des travaux au cours du dernier trimestre 2018. Désolé pour les contraintes que ce dernier chantier d'importance de notre mandature va occasionner aux associations, et aux particuliers qui pensaient pouvoir utiliser notre salle polyvalente dans cette période.

Mais on avance !

Le Maire Jean-Claude MIQUEL



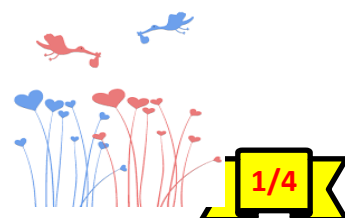
Ils nous ont quittés :

PETIT Jean-Pierre le 21 avril
né en Charente
PRADELLES Maria le 3 mai
née à Roquesérière

Les nouvelles naissances :

VALENA Geoffrey né le 05 mars
GRANIER DEYA Constance née le 14 mars
FARRUGIA Eléonore née le 28 mars
EVEN Louis né le 11 avril

BAUCHET Léa née le 30 mai
MASSOU Fanny née le 1 juin



Parlons accessibilité

Nous en parlons beaucoup et c'est long à mettre en place pourquoi ?

Notre stratégie d'aménagement s'étale sur une période de 4 ans au rythme des différents chantiers. La première place de parking PMR (Personne à Mobilité Réduite) est arrivée avec l'achèvement de l'atelier municipal. Puis avec le chantier réseau de chaleur et rénovation de la cantine, nous avons installé un monte personne pour faciliter l'accès entre la cour de l'école et la cantine. Depuis l'achèvement de l'ALAE et de la salle du conseil, un parking minute a été créé, ainsi qu'une place PMR disponible à proximité de l'école et de la mairie. Deux autres places PMR sont également disponibles : une devant l'ancien cimetière et une au nouveau. L'étage de la mairie est en cours d'aménagement, un monte personne facilitera l'accès.

A chaque chantier, son lot d'intégration et de conformités, le dernier étant la maison des associations avec ouvertures, toilettes et parking PMR.

L'accessibilité, une action pour tous, malades accidentés mais aussi personnes âgées. Pas facile de monter un escalier avec une jambe dans le plâtre et des béquilles. C'est pour cela que nous mettons en place ces différents aménagements pour permettre un mieux vivre dans notre village.

Michel CANCEL

Le PLU, l'urbanisation, l'assainissement

L'enquête publique concernant la 3ème modification de notre PLU touche à sa fin. Plusieurs administrés, et c'est positif, se sont manifestés : soit en rencontrant directement le commissaire, soit en lui faisant part de leurs remarques par mail, courrier ou écrits sur le registre prévu à cet effet.

Ces réflexions peuvent être classées en 3 catégories : les demandes d'informations, les récriminations concernant la non constructibilité de terrains, les inquiétudes sur l'extension de notre village et sur l'assainissement.

Sans préjugé de l'avis du commissaire enquêteur, quelques éléments de réponses peuvent être apportées :

Sur le PLU :

Le plan d'aménagement et de développement durable PADD, sur lequel se fonde le PLU qui a été débattu et approuvé en 2011-2012, prévoit une augmentation raisonnable de la population de 1,8% par an soit 240 habitants supplémentaires entre 2012 et 2030 avec la construction de 110 nouveaux logements. Depuis 2012, 49 logements ont été construits dont 40 dans le premier lotissement. En ajoutant le deuxième lotissement, nous arriverons à 87 habitations nouvelles fin 2022.

La prochaine mandature qui aura en charge la révision de notre PLU devra se prononcer sur les objectifs du PADD et faire le point sur l'évolution de l'habitat.

Elle pourra alors modifier, ou pas, les possibilités de constructions en zone UC ; ouvrir, ou pas, d'autres zones à l'urbanisation, ceci dans le respect des règles d'urbanisation fixées par l'état, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), et des zones agricoles et naturelles non urbanisables.

Sur l'urbanisation :

Le premier lotissement est complet, 22 maisons sont habitées, les 18 restantes sont en cours de construction. L'aménagement des espaces communs et verts est prévu au dernier trimestre 2018.

Pour le deuxième lotissement, le permis d'aménager devrait être déposé d'ici la fin de l'année, avec en principe les premières constructions fin 2020.

Sur l'assainissement :

D'après le SMEA réseau 31, à qui nous avons délégué la compétence pour l'assainissement collectif, la capacité actuelle de la station est suffisante pour traiter le volume d'eau généré par le deuxième lotissement.

L'évolution de la capacité nécessaire de la station était prévu lors de la création. Le périmètre du foncier clôturé resterait inchangé ; la zone de dissipation des eaux traitées ainsi que les éléments techniques (distribution électrique, pompes etc.) sont déjà dimensionnés pour 400 équivalents habitants.



Aire de jeux :



Toutes nos petites têtes blondes sont ravies et profitent quotidiennement de notre aire de jeux. C'est un lieu de rendez vous pour les assistantes maternelles, les enfants de l'école et leurs parents.

Vivement les beaux jours pour profiter de ce lieu au maximum !!!

Elle est située sur le terrain enherbé, à côté de la nouvelle mairie.

Les équipements comprennent une tour avec un toboggan courbe, un filet-échelle, un frelon et un looping à ressort. Un nombre d'enfants important peut y

jouer simultanément (2-6 ans).

C'est un lieu d'amusement pour les petits et un lieu de convivialité pour les adultes qui les accompagnent.

Pour les enfants plus âgés, l'activité sportive et ludique est développée chemin salle basse au « city park »

L'espace aménagé devant la nouvelle mairie.



La perspective vers l'église s'est grandement élargie. C'est un espace modulaire permettant aux véhicules circulant très lentement, à proximité de l'école, d'avoir des arrêts ponctuels. Les vasques fleuries sont présentes devant la mairie et très bientôt elles arriveront jusqu'à l'entrée de l'ALAE. Un aménagement sera rajouté pour s'opposer aux voitures bélières (Plan Vigipirate).

Le local à Vélos

Une belle réalisation de notre équipe technique ! Les vélos n'encombrent plus la sortie de l'école, du côté de la chaufferie. Un petit abri qui sert également pour le rangement des jeux de la cour de l'école. Cet aménagement améliore sensiblement l'utilisation de l'espace par les enfants.



Martine COGNET Daniel TOULON

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le 16 mai 2018, Le Centre du Bassin du Nord Est Toulousain de Bessières a proposé une initiation à l'informatique dispensée par Aurélie Buhagier. Entièrement financée, pour 6 personnes retraitées, sur 6 mercredis après midi.

A ce jour, les personnes présentes apprécient cette initiation.

Si plus de demandes, nous prévoirons une autre session.



Le 5 juin 2018, le CCAS a proposé aux personnes de plus de 62 ans, une sortie au château de Saint-Géry à proximité de Rabastens.

Départ en covoiturage depuis Roquesérière, nous étions 20 personnes.

La visite nous a été faite par les propriétaires, deux dames très accueillantes, qui nous ont fait découvrir un château avec une histoire qui traverse le 13e, 17e, et 18e siècles avec des meubles d'époque réalisés spécialement par des ébénistes de Rabastens. Après un après-midi très agréable, nous avons terminé la visite par un goûter.

Le 21 juin 2018, le CCAS de Roquesérière et le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain organisent une journée de formation « formation aux gestes de premiers secours » dispensée par la Croix Rouge Française.

Entièrement financée pour 10 personnes retraitées.

Si plus d'inscription, nous prévoyons une autre formation.

Annie VIDAL, Vice Présidente CCAS

Histoire de notre « Marianne » symbole de notre république

Vous êtes vous déjà demandé, vous qui allez lire ce texte, qu'elle pouvait être l'histoire d'une partie de la vie de notre Marianne qui trône majestueusement dans la salle du Conseil Municipal. Ce symbole de notre République, représenté par un imposant buste en plâtre, de belle facture et que toutes les communes nous envient, doit dater du 19^{ème} siècle. Nous n'en connaissons ni l'auteur, ni son fabricant par contre, de son parcours, nous possédons grâce aux souvenirs de Claude Cabié, ancien maire de Roquesérière, lequel a transmis oralement à Jean-François Vidal, maire honoraire de Roquesérière, la petite histoire suivante.

Le colonel Bonneau (1879-1969), commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec Palme, fut maire de Roquesérière de 1945 à 1965. Pendant la guerre de 1939-1945; il constitua un groupe de résistance à Toulouse et fut arrêté par les Allemands. Par la suite, il se consacra à sa petite exploitation d'En Margal à Roquesérière.

Elu maire après la guerre, il avait des contacts familiaux avec la ville d'Albi et l'on peut penser que ce fut en rendant visite à son collègue et ami maire d'Albi qu'il découvrit dans les greniers de cette mairie ce splendide buste de Marianne. Voyant notre colonel fortement impressionné par cette découverte jusqu'à en avoir le coup de foudre, son ami, se fit une joie de la lui offrir. Oui mais voilà, comment transporter ce Symbole de la République de la mairie d'Albi à celle de Roquesérière ?

A cette époque, peu de gens possédaient une voiture, le destin voulu que notre colonel en possédât une, mais pas n'importe laquelle, une décapotable. Sitôt dit sitôt fait, on enroule la capote et l'on installe Marianne à côté du chauffeur et c'est ainsi que cet attelage constitué de Marianne et du colonel prirent la route pour rejoindre Roquesérière. Quelle n'a pas été la stupéfaction de ceux qui les virent passer car si le buste de Marianne était imposant, il n'en était pas de même de notre colonel qui avait pour le moins une allure beaucoup plus fine.

C'est ainsi que ce Symbole de la République fit son entrée à Roquesérière et veille sur ses enfants depuis près de 70 ans.



Jean-François VIDAL Martine COGNET

L'école

Rentrée scolaire 2018-2019

Grace à des nouvelles familles qui sont arrivés dans notre commune, les effectifs seront maintenus pour la prochaine rentrée scolaire.

Communiqué :

« L'opération viennoiserie du 27 mai a très bien marché et a rapporté 1 100 euros. Le bureau de l'Ape et les enseignantes remercient tous les parents impliqués pour la distribution ainsi que tous les habitants des deux communes qui ont participé à l'achat des viennoiseries.
L'APE, l'équipe enseignante et leurs élèves »

La rubrique du Roumégairre :

Catinou: « Hé Jacouti c'est toi qui ronfle ? »

Jacouti : « Non, c'est le voisin qui passe la tondeuse !!! »

Catinou : « Mais ce n'est pas l'heure !!! »

Jacouti : « Ah tu le connais, la réglementation et lui ça fait deux !!! »

Catinou : « Macarel ! Et en plus il brûle ses déchets à l'heure du déjeuner !! »



AGENDA ÉTÉ 2018

Kermesse de l'Ecole : 29 juin 2018

Fête Local à partir du 27 juillet